

05 mar 2007 -11:06

Mission du Ministre Armand De Decker en République Démocratique du Congo

A l'invitation du gouvernement congolais, le Ministre Armand De Decker sera en mission en République Démocratique du Congo du 4 au 8 mars.

A l'invitation du gouvernement congolais, le Ministre Armand De Decker sera en mission en République Démocratique du Congo du 4 au 8 mars.

Mission du Ministre Armand De Decker en République Démocratique du Congo Le 2 mars 2007. A l'invitation du gouvernement congolais, le Ministre Armand De Decker sera en mission en République Démocratique du Congo du 4 au 8 mars. Le Ministre De Decker coprésidera la Commission Mixte belgo-congolaise, qui se réunira pour la première fois depuis 1990, et qui devrait approuver le Programme Indicatif de Coopération entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo pour la période 2008-2010. Depuis l'élection présidentielle, l'équipe du Président Joseph Kabila Kabange travaille à la préparation de cette Commission Mixte. Etabli au terme d'un dialogue politique entre les autorités belges et congolaises, le Programme Indicatif de Coopération 2008-2010 s'inscrit dans le cadre du programme du nouveau gouvernement congolais dont la référence est le document stratégique de lutte contre la pauvreté de la République Démocratique du Congo. L'objectif de la Commission Mixte est d'établir, en partenariat, un programme de coopération destiné à lutter contre la pauvreté et à améliorer les conditions de vie de la population congolaise après la réussite du processus de démocratisation et l'installation de nouvelles institutions démocratiques. Des contacts politiques au plus haut niveau sont prévus entre le Ministre Armand De Decker et les autorités congolaises : il est prévu que le Ministre soit reçu par le Président Joseph Kabila Kabange, par le Premier Ministre Antoine Gizenga, et qu'il rencontre plusieurs Ministres du nouveau gouvernement congolais. Au cours de cette mission, le Ministre Armand De Decker procédera également à l'inauguration du pont de Nyemba au Katanga. Le pont de Nyemba avait été détruit en 1997. Le nouveau pont métallique qui a été financé par la Coopération belge à hauteur de 2.500.000 euros, a été construit dans les ateliers Poncin dans le Condroz. La réhabilitation du pont permettra de désenclaver tout l'Est du Congo, et encouragera la reprise des activités économiques et sociales indispensables au développement. La reconstruction de ce pont permet de relier le lac Tanganyika à l'ensemble du réseau ferroviaire congolais et favorisera la commercialisation des produits agricoles, l'augmentation des revenus et l'amélioration de la qualité de vie des habitants de toute la région de l'Est. Contact Presse : Erik Silance Porte-parole du Ministre GSM : 0475/756 288@ : erik.silance@diplobel.fed.be Les communiqués peuvent être consultés sur les sites www.armanddedecker.be et www.dgcd.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be